



Point de situation en Charente-Maritime

Evolution de l'implantation du moustique tigre : où en est-on ?

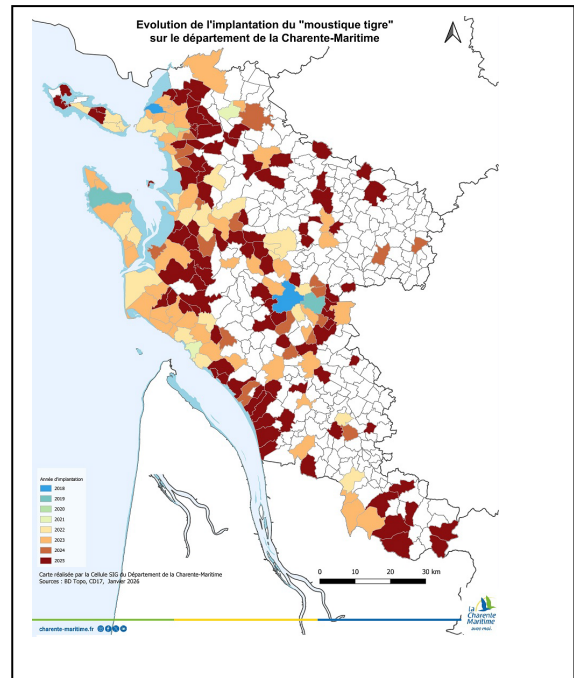
Le moustique tigre est implanté dans le département depuis 2019. Depuis, sa progression est continue.

En 2025 :

- **190 communes sont désormais colonisées**
- soit **41 %** des communes,
- représentant **près de 80 % de la population** départementale.

Depuis, son aire d'implantation s'étend rapidement à l'ensemble du département.

92 communes supplémentaires ont été classées colonisées en 2025 grâce aux actions de surveillance et aux signalements citoyens.



Source : Conseil départemental 17 - Marché ARS NA 2024M002040

Bilan de la situation épidémiologique 2025 : une année marquante (chiffres : SILAV, bilan de la saison 2025)

L'année 2025 a été marquée par un nombre élevé de cas importés de chikungunya et par des premières circulations de transmissions autochtones de cette maladie dans le département.

42 cas d'arboviroses déclarés

Parmi les personnes ayant séjourné en Charente-Maritime :

- **32 cas importés** (principalement chikungunya et dengue)
- **10 cas autochtones de chikungunya**, contractés localement

Les cas importés dépendent fortement de la situation épidémique dans le monde. L'année 2025 a été marquée par une forte circulation du chikungunya dans plusieurs pays tropicaux.

Enquêtes et actions menées

- **32 enquêtes entomologiques** autour des lieux fréquentés par les cas
- **36 traitements anti-vectoriels** réalisés lorsque la présence du moustique était confirmée

Ces interventions visent à **empêcher une transmission locale** lorsque des cas importés ou autochtones sont détectés.

Organisation de la surveillance et de la lutte anti-vectorielle

L'ARS Nouvelle-Aquitaine pilote la surveillance sanitaire et la lutte anti-vectorielle.

En Charente-Maritime, cette mission est assurée sur le terrain par :

Le Conseil départemental 17, opérateur public chargé du réseau de pièges, des prospections, des enquêtes de terrain et des traitements si nécessaire.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans la Charente-Maritime



Un réseau d'environ 50 pièges actifs d'avril à novembre Implantés dans :

- les hôpitaux du département,
- l'aéroport et le grand port maritime de La Rochelle,
- un site de stockage de pneumatiques,
- des communes où le moustique avait été détecté la saison précédente.

Les relevés montrent :

- une **saison d'activité qui s'allonge**, d'avril jusqu'à novembre ;
- un **pic habituel dans notre département en août-septembre-octobre**.

Des contributions citoyennes qui en 2025 ont été de **268 signalements de particuliers** reçus :

- dont **171** provenant de communes déjà colonisées,
- et **71 enquêtes** déclenchées à la suite de ces signalements.

La plateforme nationale <https://signalement-moustique.anses.fr> complétée par l'application *iMoustique* déployée par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime sont des outils essentiels.

Information et mobilisation sociale : un enjeu de santé publique

L'ARS mène chaque année des actions de sensibilisation :

- l'organisation d'un webinaire régionale annuel sur le moustique tigre (cf. documents et replay sur le site du Graine Nouvelle-Aquitaine : <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/information-ressource/173-moustique-tigre.html>)
- la distribution de documents d'information et de sensibilisation aux bons gestes contre le « moustique tigre » ont été réalisées aux habitants dans le cadre des enquêtes entomologiques et des prospections autour des cas importés et autochtones d'arboviroses.
- La mise à disposition auprès des collectivités d'une exposition « Sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZition » : destinée au grand public, cette exposition est adaptée aux petits espaces. Composée de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos), l'ARS incite les collectivités à déployer à utiliser cette exposition lors d'animations en lien avec le domaine de la santé ou de l'environnement avec leurs partenaires associatifs.
- la mise en ligne en 2025 de la plateforme dédiée aux collectivités à l'adresse suivante : <https://moustique-tigre-collectivites-nouvelleaquitaine.fr/>
- la mise à disposition de communiqué de presse et un dossier de presse régional sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main, ...) et bien d'autres informations <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-5>.

Il est vraiment important de rappeler que chacun, à son niveau, a un rôle à jouer pour limiter la prolifération de cette espèce par des gestes simples mais indispensables :

- **supprimer l'eau stagnante** (seaux, arrosoirs, coupelles, récupérateurs...)
- **couvrir ou ranger** les contenants extérieurs
- **entretenir** les gouttières et regards
- **signaler** toute présence suspecte

Collectivités, entreprises et particuliers sont tous concernés.